L'ABEILLE DE LA N ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE.

APPEL

aux Photographes et aux Horticulteurs de la Louisiane.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

La commission impériale de l'Exposition universelle de Paris se propose d'organiser un DIORAMA VÉGÉTAL dans le Jardin du Palais, pour l'exposition de Decembre, et m'autorise de rassembler des photographies de ce que la nature offre de plus remarquable, de plus curieux, de plus utile et de plus intéressant, alors qu'il n'est point possible d'exhiber un produit soumis de la nature. On recevra aussi des dessins du pays ou des paysages qui croissent les plantes ainsi représentées.

J'invite les photographes et les horticulteurs à m'adresser des spécimens de la flore louisianaise ainsi reproduite par extraction ou la photographie. Je compte également sur le concours des professeurs à l'Académie des Sciences de la Nouvelle-Orléans, des professeurs de dessin et des chefs d'institution.

EDWARD GOTTHEIL,
Commissaire d'Etat à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

(Circulaire.)

La commission impériale, en organisant l'exploitation de ce système vivants dans le parc du Champ-de-Mars, désire représenter autant que possible, telles plantes qui se prêtent le mieux à cette représentation, avec leur date de plantation complet et dans leurs positions naturelles, à une de la grande distance de leur pays natal.

Une perspective, à la considération de l'ensemble dans le jardin consacré à l'Exposition Internationale d'Horticulture, un diorama intérieur, sous une apparence artistique, le végétation des principaux climats du globe.

Un de ces tableaux, exposé dans l'intérieur, la commission impériale me obligée de rétablir toute garantie possible la grandeur artistique et scientifique de ces compositions. Parmi les visiteurs qui viendront de toutes les parties du monde, chacun voudra voir la représentation de la plante de son pays par préférence. Le diorama vivant sera continuellement soumis à un examen sévère, et ne sera admis au concours que les plantes au développement complet et dans toute perfection de végétation de géographie botanique, le tout dans un ensemble artistique.

Pour rendre cela plus complet, il faut montrer ces spécimens de végétation dans leurs conditions naturelles, avec groupes, et choisir pour la reproduction de la nature, le point de vue ainsi bien que les effets d'optique dans lesquels la perspective et les détails des objets peuvent se voir avec la plus grande netteté.

La photographie, qui satisfait son sujet presque instantanément, offre seule la garantie de l'exactitude et de la fidélité qu'on doit rechercher pour le nouveau diorama; et les photographies sont précisément les matériaux que la commission impériale recevra avec reconnaissance de ceux personnes que l'admiral, qui s'intéressent dans cette portion de ses travaux, et elle fera dans son rapport une mention spéciale des noms de tous ceux qui l'auront aidée.

2n août

L'Exposition Universelle de Paris. 1867.

AYANT été nommé, par Son Excellence le Gouverneur Wells, Agent et Commissaire pour représenter les intérêts de l'Etat de la Louisiane à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE Paris, en 1867, j'annonce respectueusement à ceux des citoyens de l'Etat de la Louisiane qui auront y exposer des marchandises, des produits, &c., que je leur donnerai tous les renseignements nécessaires sur l'exposition des noms au lieu de destination, et m'adresserai à moi, au Merchants' Institute, dans la salle du Sénat, de midi à 2 heures.

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris en 1867.
6 juillet

AUX Planteurs et autres de l'Etat de la Louisiane.

Le bill d'allocation pour l'Exposition universelle de Paris ayant été adopté par le sénat des Etats-Unis, et l'établissement du palais de l'industrie à Paris étant maintenant assuré, nous devons compter sur l'Exposition comme sur un fait accompli. Le champ de travail s'ouvrant aux ressources des Etats-Unis en éléments agricoles, mécaniques et minéraux, ne peut douter qu'ils n'occupent une place prédominante dans cette Exposition. La preuve que cette opinion n'est pas bornée à ce côté ci de l'Atlantique, c'est l'espace libéralement alloué aux Etats Unis dans le palais de l'Industrie.

L'Etat de la Louisiane, à peine sorti de l'état de guerre, et commençant à jouir seulement des bienfaits de la paix, abonde en hommes énergiques qui n'ont pas la moindre idée de rester en arrière des autres Etats dans le développement de leurs ressources.

L'Exposition offre une occasion extraordinaire de montrer au monde comment grandes sont la richesse agricole de la vallée du Mississipi, en produisant aux yeux des hommes intéressés de toutes nations, des échantillons de coton, de riz, de tabac, &c., &c., égales dans quelques parties du monde mais qu'aucune n'surpassés.

Le développement de grandes ressources est tout aussi bien dans l'intérêt du négociant que du planteur. Rendre chez les nations étrangères la connaissance de ces ressources, c'est favoriser autant que possible, et ce deux marchent du même pas. Les avantages communs de la Louisiane sont trop connus de nous tous pour que nous insistions.

Tous les commerçants et les planteurs savent que ce qui fait le plus besoin maintenant dans cet Etat, c'est le capital et le travail. Un encouragement recevoit dans notre économie intérieure nous a privés d'une grande portion de notre main-d'œuvre, et par conséquent nécessité augmenté lui l'emploi d'un gros capital pour que nous puissions nous récupérer des pertes que nous cause cette privation de travail manuel.

Nous nous adressons naturellement à l'Europe pour avoir ce capital et ce travail. Nous ne pouvons autrement faire, pour inspirer confiance aux capitalistes et aux agents d'immigration, qu'en montrant ce que notre pays peut produire.

Les commissaires, nullement versés dans la connaissance du sol et du climat de l'Etat, pourront fournir toutes les statistiques nécessaires relatives à la quantité et à qualité des récoltes, à la condition sanitaire du pays à la bonne situation des plantations qui ont déjà vu exploitation, à l'avantage pécuniaire qu'on réalise tant en entreprenant autre, d'investi, sur tels spécimens de produits que nous pourrons envoyer, commander une attention qui nous fera trouver aisément les éléments dont nous avons besoin, surtout le capital et la main d'œuvre.

Les produits envoyés comme échantillons ne pouvant, en aucune manière, être une perte pour l'exposition, celle-ci, d'abord, parce que le gouvernement les enverra gratis en France à partir de New-York, et parce qu'il est probable que la Législature de cet Etat les enverra gratis d'ici à New-York, et que l'expéditeur, malgré ces avantages n'en restera pas moins libre de disposer de ces articles après l'Exposition.

Les planteurs de la Louisiane sont respectueusement requis d'envoyer les spécimens de leurs produits pour exposition et bulletin (mis d'une manière propre et convenable, et d'adresser aux commissaires dans cette ville, des notes sur l'espace qu'exigera le transport et l'exposition de ces articles, et de communiquer avec eux librement pour chaque chose se rattachant à l'objet en vue.

Comme cette affaire est, en ce moment, d'importance vitale pour l'Etat, il est plaisir et résultat, sans avoir égard à des considérations de parti ou de personnes, tout intéressant intéressé au retour et au progrès de notre ancienne prospérité, est respectueusement requis de coopérer avec nous pour mettre à la vallée du Mississipi et à l'Etat de la Louisiane, une contribution à l'Exposition Universelle, en rapport avec leurs vastes ressources

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Commissaire à l'Exposition Universelle de Paris en 1867.
Paris de 1867.
6 juillet

Nlle-Orléans, 28 juillet 1866.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour : 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly : 15 cents et autant pour revenir.

A dater de DIMANCHE, 1er AVRIL 1866, les convois partiront comme suit :

—Départ des trains—

DE LA VILLE.			DU LAC.		
h.	a. m.,	chez à chevrol	h.	a. m.	chez à rapour
7½	"	chez à rapour	8½	"	"
7½	"	"	9½	"	"
10½	"	"	11½	"	"
MIDI			1½	P. M.	
2	P. M.		3½	"	"
4	"	"	5½	"	"
5	"	"	6½	"	"
6	"	"	7½	"	"
7	"	"	8½	"	"
9	"	"	10	"	"

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant départ du convoi.

Prix : 15 cents pour aller et 15 cents revenir.

G. PANDELLY,
Surintendant

11—3m

GIACOMO CUNEO et WM H. DANERNHEIM.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans, No 16,426.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi entregue par l'Honorable Cour susdite Cour, de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 1er d'octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Conti et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir :

Trois terrains situés dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos Un, Deux et Trois dans l'état borné par une ligne Sud-Est, Nord-Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest, savoir : le No Un traité et un pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Bourbon, sur quatre-vingt-un pieds sept pouces sept lignes de profondeur, entre lignes parallèles au dit côté de la rue de Maintes par lesdites du fond des terrains Nos Deux, Trois et Quatre. Le No Deux traité sur quatre-vingt-un pieds dix pouces sept lignes de face à la rue de Maintes sur quatre-vingt-onze pieds de profondeur, et le No Trois forme l'angle de ces deux lignes.

Ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de acquisition qu'il en a faite du demandeur, suivant acte rapport d'adjudication homologué publié en cette ville, date du 4 d'octobre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

2 sept—17 21 oct 1 S†

Succession de feu JOSEPH LANDRY.

Cour du Quatrième District judiciaire, Paroisse St. Jacques.

EN vertu d'un ordre de cette Cour rendu le 25 d'août 1866, et à moi adressé par l'Honorable Cour du Quatrième District judiciaire, Paroisse de St. Jacques, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 6 d'octobre prochain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Conti et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir :

Quatre terrains situés au faubourg Livaudais, dans la Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre au plan levé par les ex Trémoge, Quatrin, Fulton & Barnard, arpenteurs, le 7 juin 1837, dit quinconcy, dressé par S. Buisson, ci-devant voyer, déposé le 5 de mars 1838, et déposé aux archives de la dite ville, et devant notaire public et cette ville, et aussi suivant plans particuliers levés par le dit Fulton, le 20 mai 1841 et déposé en l'étude de François J. Le Vasseur, ci-devant juge de paroisse et ex-officio notaire, pour recevoir.

Les dits terrains sont corrigés et mesurent chacun trente et un pieds de front à la rue Toulouse sur cent vingt-six pieds tout pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise. Ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les batisses et améliorations consistent, savoir : sur les Nos Un et Deux, en une maison basse en bois, couverte en bardeaux ; avant huit fenêtres, quatre subdivisés, garnie derrière, deux cuisines en bois ayant deux chambres chacune, lisses d'ensemble entre, le tout en bon état, et quatre corps de logis. Les Nos Trois et Quatre sont vagues. Conditions—Comptant et les actes seront passés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de Hildebert Landry, suivant acte de rapport de dit juge de Paroisse et ex-officio notaire Livaudais, en date du 23 juin 1842.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

20 août—30 août—3,13,24 sept—3 oct

EMILE VICTOR AUDIBERT vs DES CRÉANCIERS et les créanciers de la liaison commerciale J. J. LLAMPALLAS.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 17,595.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé, le 17 août 1866, par l'Honorable Cour susdite Cour, de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, 6 d'octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Conti et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir :

UN TERRAIN situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'état borné par les rues de la Course, Bourgogne, Dauphine et Marais, contenant trente pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue de la Course, sur une profondeur de quatre-vingt pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, suivant plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer, date du 8 de mars 1836 et déposé en l'étude de E. Durel, notaire public en cette ville, pour mesure.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une jolie maison de residence, bâtie en briques, avec, attenant, pour cuisine et autres dépendances à deux étages, bâtie dans le fond du terrain, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient à l'insolvable en moyen de l'acquisition qu'il en a faite de François Asbourne, suivant acte de rapport de dit notaire Durel, en date du 9 juin 1866.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

4 sept—27, 29—3 et 8 oct

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE COMMERCE, A LA NOUVELLE-ORLEANS.

COMMERCIAL PLACE, No 11.
20 août 1866.

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer, tant sous conditions que prix favorables, contre les risques d'incendie, de mer et de transport intérieur.

R. H. BUCKNER, Président.
W. J. FRIERSON, Vice-Président.
GEO. O. SWEET, Secrétaire.

—Directeurs—

R. K. WALKER,	ISAIAC SCHERCK,
GEO. G. GARNER,	JOHN G. PARHAM,
L. J. WEBSTER,	J. J. FARLETON.
E. H. FAIRCHILD,	E. C. ROACH,
E. H. WILSON,	J. H. OGLESBY,
JOHN D. ADAMS,	ROBERT L. ADAMS,
S. D. WOODRIDGE,	R. W. ADAMS,
CHARLES W. NEWTON,	N. J. THAXTON,
W. J. FRIERSON,	T. T. A. LYON,
W. H. HANNON,	E. A. TORRE,
S. S. BUCKNER,	D. P. LOGAN,
A. W. ROSWORTH,	EDGARSTEEL,
J. S. CAPES.	

21 août—1m

GERMANIA

Compagnie d'Assurances.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau No 135, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $300,000.

Avec privilège de la porter à $500 000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière, elle rend 30 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de la place.

C. F. FORSTER, D. MICHEL,
Vice-Président. Président
E. MARIE, Secrétaire.

Directeurs :

J. H. Elmer,	F. Wiuth,
W. S. Sobieski,	Geo. Hero,
F. A. Lutting,	Louis Schwarz,
G. L. Brahn,	O. L. Mayer,
H. Zuberbier,	Chas Boadin,
Theo Schott,	Chas Leitner,
H. F. Merten,	H. Simon,
C. T. Forster,	L. P. Seris,
F. Frob,	Q. H. Kavanaugh,
H. W. Schwartz,	Julius Hoerner,
D. Michel,	E. Richert,
Aug. Koenig,	E. Claran.

3mar

Sixième état annuel de la Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DU STAR.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 30 juillet 1866.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant :—

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1866..... $46,894 66

Savoir : Sur les risques de mer..... $ 4,382 92
Sur les risques de rivières..... 909 55
$5,694 66

Moins les primes non expirées le 31 juillet 1866..... $ 1,238 00
Primes remboursées..... 115 25
1,353 25

Montant net des primes..... $3,353 41
Perte payées dans l'année, savoir :
Sur les risques d'incendie..... $ 1,047 50
Sur les risques de mer..... 2,275 00
$3,322 50

Payé—Réassurances..... $7,472 36
Perte et frais remboursés..... 1,047 50
Dépenses, taxes et Etat, de ville et de rivières, appointements, loyer de bureau, etc., etc., comptés..... 14,999 95
24,794 31

Intérêt dû sur le actif de 1861 et 1865 573 91 31,689 22

Bénéfice net..... $ 6,695 19

Le actif de la compagnie est comme suit :
Primes non encore payées..... $19,313 40
Primes sur les risques de mer..... 3,011 62
Placé au bonds de la ville..... 10,000 00
En caisse..... 14,645 33
Balance dû sur billets de souscrip. 100 00
$ 46,170 35

Réserve destinée au remboursement de toutes les primes non expirées..... 10,000 00

Actif net..... $ 36,170 35

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le montant net des primes payées pendant l'année expirée le 31 juillet 1866, et il sera donné un certificat pour ledit dividende payable à partir du 2 juillet prochain.

L'intérêt dû sur tous les actions non encore payées, à partir du dividende ci-dessus, jusqu'au 1er août 1866, sera payé à raison de six pour cent d'intérêt, sur tous les actions non encore payées.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. ODDIE, Secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous les certificats, depuis le 31 juillet aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du dernier semestre lesdit de juillet et août 1866.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende de SOIXANTE pour cent sur les primes exprimes et payé dans le participant pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera donné des certificats, pour le dit dividende à partir du premier juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL M. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. ODDIE, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos A. Adams,	Samuel M. Kennedy,
C. D. Hotchkiss,	James C. Hauer,
Samuel B. Newton,	A. Dutilh,
F. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	J. Q. Gilmore,
A. Thomson,	A. M. Reading.

4 août—30t

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CARONDELET, No 3.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865..... $220,611 80

Savoir :
Primes d'incendie..... $142,506 65
Primes de mer..... 54,785 62
Primes de rivières..... 23,319 53

En moins, primes non-expirées..... 26,383 09
Primes remboursées..... 1,778 88 — 28,161 98

Primes inscrites..... $192,949 62
Perte payées, savoir :
Sur les risques d'incendie..... $ 30,216 57
Sur les risques de mer..... 31,158 17
Sur les risques de rivière..... 16,736 72
$ 80,115 46
Réassurances..... 8,748 82
Gênes pour cent. remboursé..... 19,754 94
Taxes et licences des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat..... 19,079 42
Frais, poêles et pertes, intérêt de scrip, comptés e intérêt en moins..... 20,702 70 — 148,300 34
Montant net des primes participan..... $ 48,559 28

Le actif de la Compagnie comme suit :
Dû pour primes, en voie de perception..... $ 61,894 19
Effets pour primes..... 27,397 00
Placé en actions de banques..... 22,311 00
Placé en actions de banques..... 71,451 56
Placé en scrips de Compagnies d'assurance Mutuelle..... 72,622 00
Prêts sur garanties..... 10,477 76
Prêts sur hypothèques..... 7,387 45
En caisse..... 20,995 62
Le susdit intéress est une opiteconcise tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, président.
H. CASTAREDE, secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.
Ss.
Deuxième jour de juin
dans et pour la paroisse d'Orléans

Les dites tiers ont résolu de payer, à partir du 9 février 1866, au porteur légal d'icelui sur les certificats de Scrip non encore payés ; ils ont de plus déclaré un dividende-scrip de trente-cinq pour cent sur le montant libéré des primes participant, pour l'année expirée le 30 novembre 1865 et il sera émis des certificats, pour ledit dividende, à partir du deuxième lundi de février prochain.

DIRECTEURS :

J. Lorber,	Lazare,	Pyne Soulign
ARTHUR,	John Gaudin,	Omer Oulliard
A. Hilzenberger,	J. A. Bonne,	T. Avegno,
A. Bélisaill,	A. Morgan,	Jos. Le Blanc.
	A. Vaudel, de Grue	20 déc 3

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente..... $379,726 46

Sur les risques d'incendie..... $ 205,163 09
Sur les risques de mer..... 171,153 62
Sur les risques de rivière..... 347,252 22
723,568 93

Total des primes..... $1,791,564 32
En moins : Primes non expirées le 31 mai 1866..... 251,815
Primes remboursées..... 33,168 56
285,484 56

Montant net des primes du 31 mai 1866.. $1,513,079 64
Pertes payées pendant l'année..... $ 1,202,962 16
Balle et frais de réclamations..... 3,500 00
Sur les risques de rivières..... 260,500 00
Sur les risques de mer..... 331,522 34
$ 570,955 17
Taxes..... 20,351 17
Réassurances, Profits et Pertes..... 177,981 98
Remboursé, 10 et 15 pour 0/0..... 70,370 76
$ 1,969,919 24
Intérêts, moins dépenses..... 2,566 27
Bénéfice net..... $ 451,566 56

Montant net des primes en 31 mai 1866 $ 1,513,079 64
Moins montant des primes sur les quelles il a été remboursé 10 et 15 0/0 ..... 327,935 00
Montant des primes participant aux vo... 999,134 64

L'actif de la compagnie est comme suit :
En caisse..... $ 206,456 97
Propriétés foncières..... 127,031 20
Billets garantis par hypothèques..... 98,761 75
Billets garantis par nantissement..... 54,887 15
Actions de Banques..... 176,125 00
Primes en voie de perception..... 119,226 48
Effets à recevoir..... 119,197 64
Scrips d'autres Compagnies assurances 43,790 00
Bons de l'Etat de la Louisiane..... 1,500 00
Actions de la Presse "Levee Steam"..... 5,000 00
Actions de Dry Dock Vallette..... 4,875 00
Actions de la Compagnie du Gas..... 5,000 00
Bons de la ville..... 98,450 00
$ 1,500,083 25

En moins
Intérêts dus et non réclamés..... $ 31,376 98
Intérêts à payer en juillet..... 56,169 26
87,547 44
$ 1,412,535 81

Scrip de 1859 payable en juillet 1865,693 00
Primes non échues le 31 mai 1866..... 251,315 00
$ 252,008 44

Actif net..... $ 1,160,527 37

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1866.

Il est ordonné que le cinq juin présent mois, pardevant moi, juge de paix dans et pour la dite paroisse, comparoissent, John Pemberton, président, et Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance des Marchands, lesquels ayant été dûment sermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
F. FOURCHY, Secrétaire
rmenté et signé devant moi, ce — juin 1866.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis et payable aux porteurs légaux d'icelui, à partir du premier juillet prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, à partir de ce jour, l'INTÉRÊT SUR LE SCRIP DE L'ANNÉE 1858 et six pour cent d'intérêt, en billets courants, sur tous les scrips mis par la Compagnie.

DIRECTEURS.

John Pemberton,	Ed. Dupuy,
Pierre Fourx,	David McComb,
Chs. Segury	F. Maspero,
E. E. Monroe,	J. Mayo Ha.
J. J. Fernandez,	L. F. Genereux,
M. Pelz.	6juin—30t

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :
Montant des primes non expirées en 1864..... $74,778 6.
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1865 :

Sur les risques d'incendie..... $186,126 27
Sur les risques de mer..... 84,744 80
Sur les risques de rivière..... 67,666 41
338,541 48

Total des primes..... $376,414 73
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1865..... 69,264 40
Primes remboursées..... 3,264 27
72,528 67

Montant net des primes..... $304,086 06
Perte : Sur les risques d'incendie..... $ 54,420 00
Sur les risques de mer..... 39,624 15
Sur les risques de rivières..... 34,744 00
$128,788 15
Taxes..... 13,710 15
Réassurances..... 3,023 00
Dépenses générales, intérêt en moins..... 13,071 77
Intérêt de scrip..... 10,398 20
160,991 27

Bénéfice net..... $ 90,854 49

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Effets pour primes..... $ 48,396 20
Billets garantis par nantissement et hypothèque..... 113,542 30
Billets garantis par voie de perception..... 72,096 71
Balance de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane..... 161,000 00
Scrips de différentes compagnies d'assurance..... 102,000 0
Propriétés foncières..... 38,314 45
En caisse..... 77,883 97
$ 609,377 6

En moins, intérêt non réalisé sur scrip..... 64,626 20
Intérêts payables sur scrip..... 21,226 00
Réclamations non encore réglées..... 13,200 00
98,826 20
$ 510,550 97

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Ce jourd'hui, quinzième jour de juin 1866, par devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, a comparu Jules J. Thyau, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, à la Nlle-Orléans, lequel a déclaré que le susdit bilan est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 5 juin 1866.
F. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes payées pendant l'année expirée le 31 mai 1866 et il sera donné un certificat pour ledit dividende-scrip à partir du premier juillet prochain.

L'intérêt dû sur tous les actions non encore payées, à partir du dividende ci-dessus, jusqu'au 1er août 1866, sera payé à raison de six pour cent d'intérêt, sur tous les actions non encore payées.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	Edmond Montgomery,
Ant. Cambre,	Henry J. Venn,
George J. Fredrich,	Jos. Hernandez,
Manuel Fleiter	Jos. Bermudez,
J. Bergier,	Jos. Bermudez,
Jos. Bermudez,	Jos. Bermudez,
Charles Lafitte,	Jos. Bermudez,
John B. Labatut,	Jos. Bermudez,
J. Anderson,	Jos. Bermudez,
J. Bermudez,	Jos. Bermudez,
E. Montgomery,	Jos. Bermudez,
J. Bermudez,	Jos. Bermudez,
Wm. Dunbar,	Jos. Bermudez,
J. H. Sandoval,	Jos. Bermudez,
George W. Hynson,	Jos. Bermudez,
	Jos. Bermudez,
6juin—1m com.	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Assurances contre Incendie et Marine.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes reçues pendant l'année expirée le 30 février 1866..... $ 960,540 64

Savoir—primes d'incendie..... $ 393,451 48
do de mer..... 343,782 71
do de rivières..... 220,261 45
$ 957,549 64

Moins primes remboursées..... $ 3,804 80
do primes non expirées.. 53,000 00
56,804 80

Montant net des primes..... $ 843,961 61

PERTES PAYÉES.

Pertes par l'incendie..... $ 277,455 54
Pertes sur mer..... 131,326 52
Pertes sur les rivières..... 253,199 62
$ 412,980 38
Réassurances..... 3,023 00
Dépenses générales, taxes, intérêt, profits et pertes..... 140,353 13
556,356 51

Bénéfice net..... $ 287,605 10

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Primes non encore payées..... $ 97,063 98
Placé en hypothèques sur propriétés foncières. 36,262 26
Placé en loans sur billets et nantissements.... 105,139 00
Placé en actions de banques..... 195,120 00
Placé en actions de compagnies d'assurance.... 113,054 00
Placé en scrips de compagnies d'assurance.... 113,054 00
Effets..... 80,284 81
Espèces en vue de perception..... 127,961 16
En caisse..... 244,116 7
$ 1,109,066 28

$ 277,455 95
Le tableau qui précède est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Ce jourd'hui, quinzième jour de juin 1866, pardevant moi, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, a comparu Jules J. Thyau, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, lequel a déclaré que le susdit bilan est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 5 juin 1866.
F. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes payées pendant l'année expirée le 31 mai 1866 et il sera donné un certificat pour ledit dividende-scrip à partir du premier juillet prochain.

L'intérêt dû sur tous les actions non encore payées, à partir du dividende ci-dessus, jusqu'au 1er août 1866, sera payé à raison de six pour cent d'intérêt, sur tous les actions non encore payées.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Ce jourd'hui, quinzième jour de juin 1866, par devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, a comparu Jules J. Thyau, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, lequel a déclaré que le susdit bilan est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 5 juin 1866.
F. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes payées pendant l'année expirée le 31 mai 1866 et il sera donné un certificat pour ledit dividende-scrip à partir du premier juillet prochain.

L'intérêt dû sur tous les actions non encore payées, à partir du dividende ci-dessus, jusqu'au 1er août 1866, sera payé à raison de six pour cent d'intérêt, sur tous les actions non encore payées.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, soussignés, ont l'honneur de présenter à la charte, soumettent l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1866 :

Primes d'incendie..... $ 202,131 71
Primes de marine..... 126,401 15
Primes de rivières..... 300,649 59
$ 629,182 45

Montant des primes expirées..... $ 429,701 45
Pertes payées et estimées..... 24,195 00
Pertes à liquider..... 30,000 00
Pertes de navires..... 75,000 00
Escompte payé au lieu de scrip..... 24,762 37
Taxes payées..... 14,000 00
Remboursement payés..... 91,297 43
Profits et pertes, dépenses, intérêts, timbres, remises en avance, &c..... 111,016 80
579,973 05
$ 49,728 40

Reçu à cet effet..... $ 49,728 40

Montant des primes participant au dividende..... 444,971 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Billets garantis par hypothèques..... $ 50,345 00
Billets garantis par bonds..... 10,994 8.
Billets garantis par nantissement..... 53,581 00
Billets garantis par nantissement..... 50,000 00
Placé en bons-comptables et en bons de la ville..... 70,000 00
Placé en actions de banques..... 50,000 00
Scrips d'autres compagnies d'assurance..... 100,000 00
Compagnie du Dry Dock Vallette..... 1,875 00
Du pour primes et en voie de perception.. 104,802 13
Du pour primes et en voie de perception.. 257,630 52
En caisse..... 27,000 00
$ 917,130 30

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. ODDIE, Secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous les certificats, depuis le 30 avril aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende de SOIXANTE pour cent sur les primes exprimes et payé dans le participant pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera donné des certificats, pour le dit dividende à partir du premier juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL M. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. ODDIE, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos A. Adams,	Samuel M. Kennedy,
C. D. Hotchkiss,	James C. Hauer,
Samuel B. Newton,	A. Dutilh,
F. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	J. Q. Gilmore,
A. Thomson,	A. M. Reading.

4 août—30t

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir :

Sur les risques d'incendie..... $190,093 73
Sur les risques de mer..... 67,452 67
Sur les risques de rivières..... 307,686 87
$565,163 7

Risques non expirés le 31 décembre 1864..... 39,799 00—562,972

A dédu